



# Réunion du conseil de l'ED515 Complexité du Vivant

## 28 Janvier 2021

1. CR du collège doctoral du 21/01 (point prolongations COVID,...)
2. Concours 2021 (+ point Pasteur et Collège de France)
3. JBE 2021
4. Informations et Questions diverses

# 1. Collège doctoral: prolongations COVID

## ***Ex-3ième année:***

Cf conseil ED de Novembre.

Total college doctoral SU: 153 prolongations, 611 mois total (4 mois/prolongation en moyenne), 1,56 millions euros

Compensation du ministère (totale??) arrivée début Janvier (idem pour PSL)!!

## ***Ex-1ère et 2ième année:***

Estimations collège doctoral SU: 177 demandes 2018, 171 demandes 2019, 1100 mois total.

Bilan complet des formulaires transmis à l'ED mi-Décembre, deadline pour retour validations ED finales 29/01 (PSL ok).

Deadline pour retour ministère 15/02 mais arbitrage SU le plus rapidement possible (Mars?), "si raisonnable, SU financera sans attendre la réponse du ministère" (NDT).

Pour PSL : retour positif du ministère (18/01) -> les établissements ont été prévenus et ce sont leur RH qui contacteront les doctorants concernés

## ***Pour l'ED (ex-1ère et 2ième année):***

Côté SU: 92 formulaires reçus, 50 sans avis ED (pas transmis à EMV en Septembre) ou incomplets (avis DT).

dont 71 demandes de prolongations, dont 46 éligibles SU (200 mois, moyenne 4,35 mois).

Validé ED (éligibles SU): 175 mois, moyenne: 3,8 mois

# 1. Collège doctoral: prolongations COVID

## Actions envisagées:

Demande compléments infos pour les formulaires incomplets. **FAIT!**

Avis ED sur toutes les demandes (éligibles et non éligibles). **FAIT!**

Envoi bilan avis au college doctoral (éligibles SU). **FAIT!**

## Communication aux doctorant(e)s:

Aux non éligibles: pour leur dire de nous écrire si besoin letter validation ED pour employeur

Aux éligibles SU: pour leur indiquer le timing (= arbitrage SU début Mars a priori) et leur recommander DE NE PAS attendre l'arbitrage SU pour d'éventuelles demandes de financements de 4ième année

Pour les éligibles PSL : ils ont dû (ou devraient) être prévenus par leur RH (à rappeler dans le mail)

NDT: "pas de communication individuelle aux éligibles SU avant l'arbitrage SU"

# 1. Collège doctoral: prolongations COVID

**Impact premier confinement ok mais la crise continue....**

## **Actions envisagées:**

Suivi de l'impact COVID par les CST (modification du formulaire "rapport"+ mail d'info aux représentants ED dans les CST).

## **Sur la question de la limite des 48 mois pour autorisation de soutenance**

JC: "Pas de theses en 5 ans!"

"sur la zone 48-51 mois, laissé à la discrétion des directeur/trices d'ED, à juger au cas par cas, éventuellement sur avis du CST"

Proposition: pas de changement de politique de l'ED sur la question pour l'instant.

# 1. Collège doctoral: déploiement ADUME

**Recrutement d'une cheffe de projet outils numériques au 1er Février**

Ex-gestionnaire ED 3C: recrutement en cours pour la remplacer...

**Mise place prochaine d'un GT sur le sujet**

**Pas de date de déploiement prévue** (gros chantier... mais sans doute plus facile à mettre en oeuvre pour les ED qui utilisent déjà ADUM comme CdV)

# 1. Collège doctoral: convention SU-INSEAD

- 1- Permettre à des diplômés/ées du Master en Sciences de Gestion de l'INSEAD (équivalent aux 2 premières années du PhD program de l'INSEAD) de **poursuivre un doctorat à Sorbonne Université**
- 2- Permettre à des diplômés de Master en sciences et LSHS **d'intégrer le PhD program de l'INSEAD en 3ème année**, en parallèle à la poursuite d'un doctorat dans une École Doctorale de SU
- 3- Permettre à des doctorants/doctorantes poursuivant un doctorat dans l'une des écoles doctorales de SU de **suivre des cours du Master of Management Sciences** du programme PhD de l'INSEAD
- 4- **Sensibiliser les doctorants/doctorantes de SU en sciences et LSHS aux sciences de la gestion**
- 5 -**Encourager les codirections de thèse** entre un membre de Sorbonne Université et un membre de l'INSEAD, pour les doctorants ou doctorantes ayant un master en sciences de gestion de l'INSEAD et/ou les doctorants ou doctorantes ayant un master de sciences ou LSHS de SU.

**Co-directions concernent surtout l'ED433 (concepts et langages)**

# 1. Collège doctoral: soutenances et soutien

**Privilégier le tout distanciel ou tout présentiel, éviter l'hybride**

**Signatures originales requises** mais la nouvelle directrice des affaires juridiques travaille à une solution dématérialisée (delegation de signatures au president du jury) avec le college doctoral de SU. Déjà en place pour PSL.

Idem pour les inscriptions mais prévu dans ADUME de toute façon.

**Doctorants éligibles à l'aide psychologique mise en place par SU et il y a un psychologue à PSL ([jean-christophe.maccotta@imm.fr](mailto:jean-christophe.maccotta@imm.fr))** (communication de l'ED à faire sur le sujet)

## 2. Concours 2021: ventilation des CD

**Pas d'arbitrage pour l'instant mais:**

**“pas de gros changement à prévoir dans le nombre de CD par ED” (BM)**

Quid de l'approvisionnement du programme doctoral Pasteur en 2021?

**GT pour réfléchir aux critères de ventilation** (Alain Trembleau y représente la biologie, pas pour cette année de toute façon)

**L'an dernier: 19 CD SU + 5 CD PSL (+ 5 CD Pasteur)**

## 2. Concours 2021: collège de France et IP

### **Collège de France:**

un texte de partenariat général est en cours de discussion.

Pour les CD SU, les projets éligibles seront des projets avec un co-encadrement (pas forcément co-direction), l'attribution reste dans le cadre du jury de l'ED.

A noter que les équipes du Collège sont à PSL et donc éligibles aussi aux CD PSL

### **Institut Pasteur (1/3 des candidats habituellement):**

Programme doctoral dédié (50% CD Pasteur, 50% CD SU), hors jury ED.

Co-encadrement SU demandé.

Pas d'accord sur le co-encadrement, discussion en cours pour une communication "prochaine"

Côté Pasteur: réflexion pour une re-repartition des équipes entre SU et UP en fonction des thématiques????

**Conclusion (très provisoire):** programme Pasteur séparé du concours très probable mais aucune certitude.

Pas totalement exclu que le programme ne se mette pas en place à temps et que les projets Pasteur retombent sur le jury ED (comme dans le cas Collège).

## 2. Concours 2021: collège de France et IP

### Proposition de stratégie:

“Qui peut le plus peut le moins”:

Jury 32 membres, deux sous-jurys, préselection, même format d’audition qu’en 2020

Révision de la situation si nécessaire lors des conseils ED de Mars et Mai

Les équipes Pasteur soumettent “normalement” leurs projets à l’ED (validation ED nécessaire même si programme séparé)

Mais communication très claire sur la situation dans l’AAP ED:

*« Suite à un accord de partenariat en discussion entre Sorbonne Université et l’Institut Pasteur, un programme doctoral conjoint Pasteur/SU, en principe **indépendant** du processus d’attribution des contrats doctoraux par l’école doctorale va être mis en place. C’est dans ce cadre que les HDR de l’Institut Pasteur pourront présenter leur candidat(e). Néanmoins, **les modalités, la procédure et le calendrier de ce programme n’étant pas encore connus**, nous demandons aux HDR de l’Institut Pasteur de **déposer leur projet dans le cadre du processus d’attribution des contrats doctoraux de l’ED CdV, avant le 12 mars 2021 pour validation administrative. Nous leur transmettrons la procédure du programme doctoral Pasteur/SU dès qu’elle nous sera communiquée.** »*

## 2. Concours 2021: timing

### Proposition de calendrier:

09/02: AG de l'ED

12/02: lancement de l'AAP

12/03: deadline reception de sprojets

16/03 – 23/03: validation des projets par le bureau du conseil (23 Mars – deadline de la FRM)

07/06: deadline pour le dépôt des candidatures

Fin Juin: preselection (ou pas)

05,06 et 07/07: auditions/délibérations prévues en présentiel mais plan distancié prêt (à décider en Mai)

### **3. JBE 2021: où le directeur fait une pause bienvenue**

**Présentation par Sebastian des propositions du comité d'organisation**

### 3. Informations et questions diverses

**Journée de rentrée:** RAS mais un peu triste sans les posters des étudiants. Session poster virtuelle organisée par les représentants des doc le 03/02.

**Prix Bettencourt:** 6 candidatures reçues, 3 sélectionnées par ED (ND, CC, FD) et transmises à la fondation.

**AAP FRFT, IPV et Initiative:** relayés par l'ED. IPV et Initiative: deadline courte imposée aux ED (2 semaines). Avis du bureau ou pas?

**Site web ED:** en vrac depuis Noël. Demande de re-déploiement sur le site universitaire.